

ravant il convient de compléter sur certains points accessoires l'étude de la figure du Çākya-muni et notamment d'examiner ses principales attitudes et ses gestes favoris. Là où l'on ne dispose que d'un seul type, sans attribut aucun, à partager entre des entités diverses, les poses seront évidemment les seuls moyens vaillants de différenciation.

Les postures. — Théoriquement, tout étant catalogué dans le Bouddhisme, les attitudes (*īryāpatha*) possibles du Buddha sont au nombre de quatre : debout ou assise, marchante ou couchée⁽¹⁾. Pratiquement nous avons vu que cette dernière était réservée pour le lit du *Parinirvāna* et que le Bienheureux ne s'étendait que pour mourir. D'autre part la marche et la station droite se confondent dans l'immobilité de nos statues, aux pieds toujours peu écartés⁽²⁾. Reste donc seulement à considérer l'attitude debout ou assise. L'unique point à relever en ce qui concerne la première est l'habitude, familière à l'art grec depuis Praxitèle, de faire porter sur une jambe (d'ordinaire la gauche) la plus grande partie du poids du corps et d'infléchir légèrement l'autre. Rien que ce trait encore suffirait à prouver que l'influence hellénique a passé par là. Nulle part au contraire — sauf une exception sur laquelle nous aurons à revenir⁽³⁾ — nous n'avons rencontré au Gandhāra de ces statues du Buddha assises « à l'européenne », qui se montrent si fréquemment plus tard. Ce n'est pas, bien entendu, que cette façon de s'asseoir soit ignorée de l'école gréco-bouddhique : mais elle la réserve aux laïques, hommes ou femmes (fig. 160-162, 233, etc.), dieux ou Bodhisattvas (fig. 243, 76-79, 165-167, 408-410, etc.), ou encore aux ascètes brahmaniques (fig. 150-151, 189-191). Nos bas-reliefs eux-mêmes n'assoient

⁽¹⁾ Cf. par exemple *Divyāvadāna*, p. 161.

⁽²⁾ Voyez pourtant la figure 461, qui fait en outre un geste tout à fait excep-

tionnel de la main droite, retournée vers l'épaule, la paume en dedans.

⁽³⁾ Cf. plus bas, chap. XVIII, § 1, *in fine*, et fig. 485.